

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Période du 28/09/2026 au 26/06/2027

2026
2027PHOTO IDENTITÉ
OBLIGATOIRE
si droit image
ci-après non signé

RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Mail :@.....

Pour l'élève mineur :

Nom et Prénom du Responsable légal :

Mail (Responsable légal) :@..... Tél. :

A REMPLIR PAR
LE BUREAU DE L'ÉCOLE☐ Parrain ☐ Filleul☐ Parrain ☐ Filleul

INITIATION ET EVEIL



Cours de 30 min/semaine par groupe de 2 minimum

☐ EVEIL MUSICAL 280€/an*
(Moyenne et grande section)☐ EVEIL INSTRUMENTAL 300€/an*
(A partir du CP)

ACTIVITÉS INSTRUMENTALES AU CHOIX

DURÉE DE COURS CHOISI ☐ 30 min/semaine 435 €/an* ☐ 45 min/semaine 650 €/an*

INSTRUMENT(S) CHOISI(S)

☐ Accordéon
(Céline MOUTON)☐ Batterie
(Tristan BOCQUET)☐ Flûte Traversière
(Véronique AUDOINE)☐ Guitare/basse
(Patrick FABRE)☐ Piano
(Corinne RENGEAR)
☐ (Béata ROWELL)
☐ (Noémie VINCELOT)☐ Saxophone
(Florent CHENU)☐ Trompette
(Bruno JACOMET)☐ Violon
(Béata ROWELL)

🎵 COURS DE SOLFÈGE / OFFERT si cours instrumentaux

IMPORTANT : le solfège est recommandé pour améliorer la pratique de l'instrument. Le cours dure 1h en collectif.

CYCLE 1 / INITIATION MUSICALE

☐ 1ère année (débutant) ☐ 2ème année
☐ 3ème année ☐ 3ème année bis

CYCLE 2

☐ Préparatoire
☐ Élémentaire 1

AUTRES ACTIVITÉS PROPOSÉES

IMPORTANT : groupe de 10 personnes minimum nécessaire pour organiser l'activité

Chorales

🎵 Enfants et adolescents

1h/semaine (Noémie VINCELOT)

☐ 150 €/an ou ☐ 115 €/an (2eme activité)

🎵 Adultes 1h30/semaine (Corinne RENGEAR)

☐ 170 €/an ou ☐ 135 €/an (2eme activité)

Batucada

🎵 1h30/semaine (Philippe SEVERIN)

☐ 200 €/an ou ☐ 165 €/an (2eme activité)

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

Période du 28/09/2026 au 26/06/2027

2026
2027

Ecole de Musique
Marguerite LACOSTE
RABASTENS DE BIGORRE

AVANTAGES FIDÉLITÉ / TARIFS

- 35 €

A partir de 2 activités

* applicable à compter de la 2ème activité ou du 2ème inscrit et les suivants du même foyer.

- 20 €

Parrainage

Offre parrainage = - 20€ pour le filleul, **s'il est nouveau (non inscrit en 2025-2026)** et 20€ remboursé au parrain à règlement de l'adhésion du filleul.

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

ADHÉSION OBLIGATOIRE 20 € par adhérent, montant à inclure sur le 1er chèque ou lors du virement bancaire.

RÈGLEMENT DE L'ANNÉE

🎵 **Possibilité de régler** en 1 fois par **virement bancaire** (demander un RIB auprès du bureau de l'école de musique) ou par **chèque** en **1,3 ou 9 échéances** à l'ordre de "Ecole de Musique Marguerite LACOSTE" et à remettre lors de l'inscription.

🎵 Les **montants des chèques** sont calculés selon les échéances choisies : total à régler divisé par 1, 3 ou 9.

L'encaissement des chèques se fait le 5 du mois :

Paie ment en 1 fois = 5 octobre 2026

Paie ment en 3 fois = 5 octobre 2026, 5 janvier 2027, 5 avril 2027

Paie ment en 9 fois = 5 octobre 2026 et le 5 de chaque mois jusqu'en juin 2027.

MONTANT DU RÈGLEMENT 2026-2027

ADHÉSION OBLIGATOIRE	+	ACTIVITÉ 1	+	ACTIVITÉ 2 avec réduction	+	ACTIVITÉ 3 avec réduction	-	REDUCTION FILLEUL	=	TOTAL à régler
20 €		+ €		+ €		+ €		- €		= €

PAIEMENT en : ☐ 1 fois ☐ 3 fois ☐ 9 fois

AUTORISATION DROIT IMAGE

☐ J'autorise l'association Ecole de Musique Marguerite LACOSTE à prendre en photo ou en vidéo mon enfant ou moi-même lors de l'activité. Ce droit à l'image pour diffusion sur les supports de communication de l'Ecole (imprimés, site internet et réseaux sociaux) est sans limitation de durée et sans contrepartie financière.

☐ Je n'autorise pas et fournis une photo d'identité.

Je soussigné(e) ,.....

- ☐ Déclare avoir pris connaissance et **accepté les conditions de paiement** figurant en haut de cette page.
- ☐ Déclare avoir lu et **accepté le règlement intérieur de l'école de musique** transmis avec la fiche d'inscription.

Fait à Rabastens de Bigorre, le :

Signature :